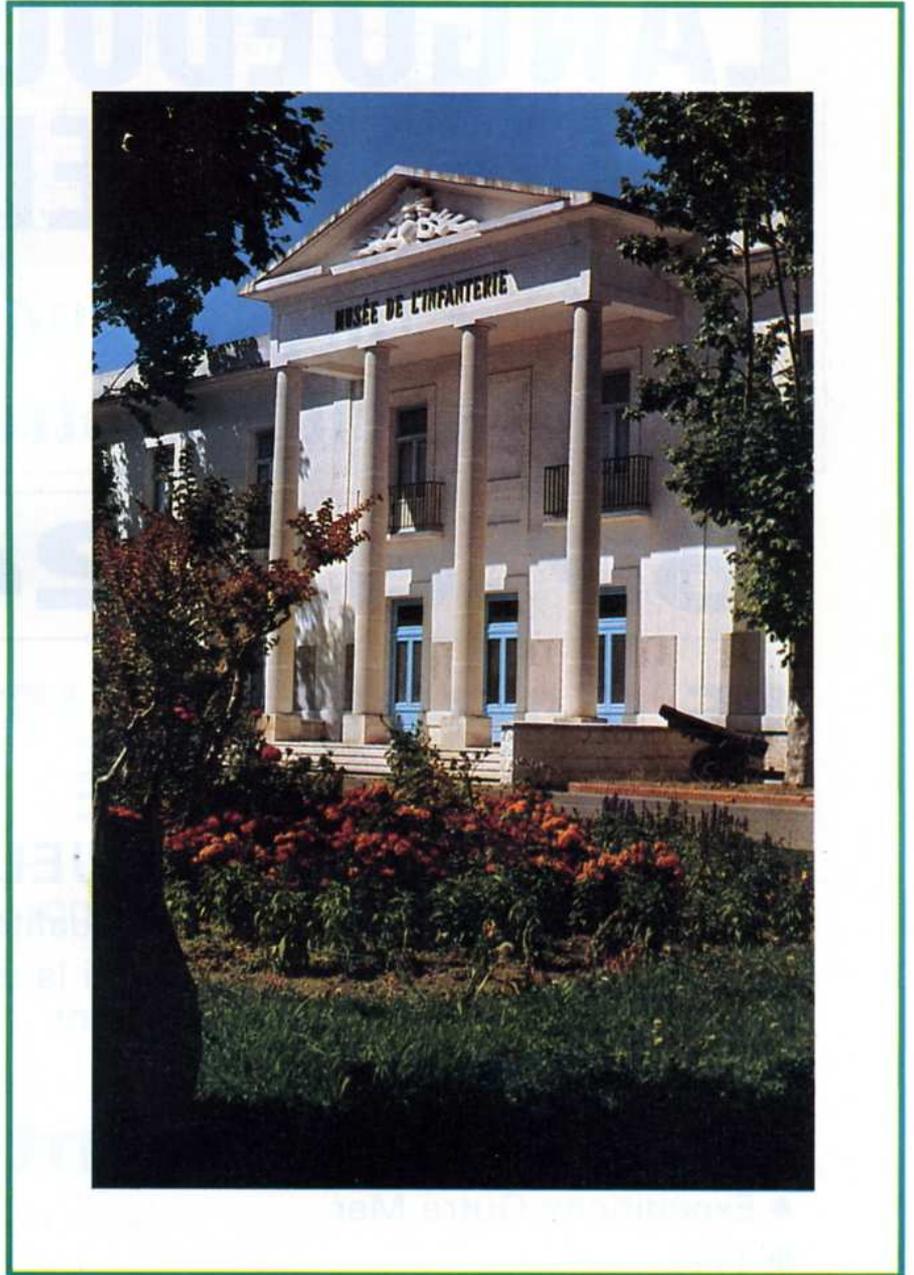
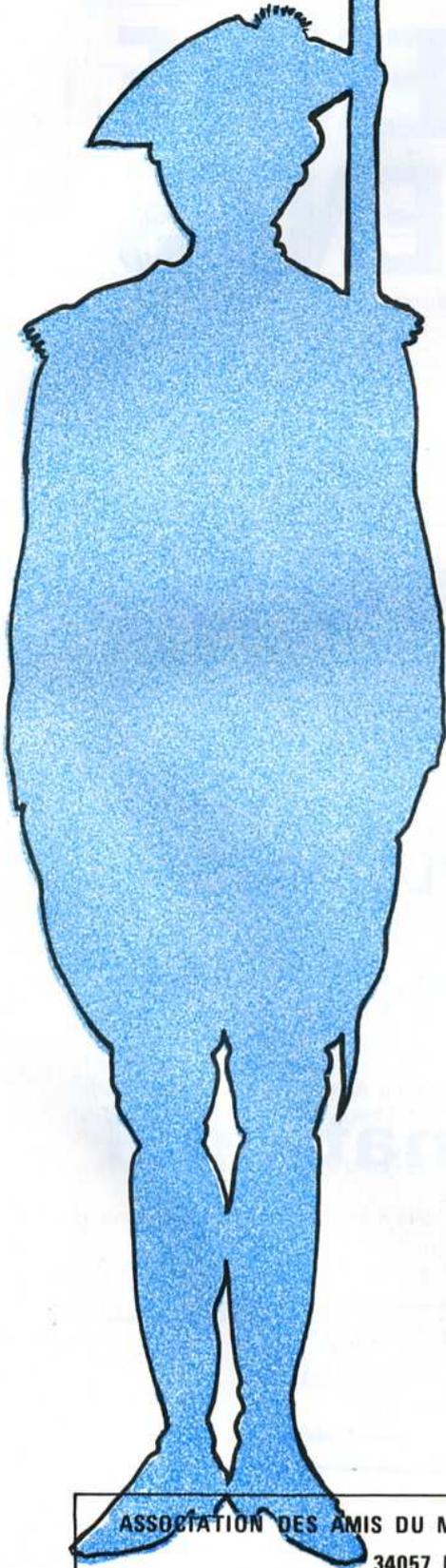


# INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES  
AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

N° 15 1988



ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE, Siège social : ECOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE  
34057 MONTPELLIER CEDEX - C.C.P. 2126-92 H MONTPELLIER



# LANGUEDOCIENNE DÉMÉNAGEMENTS

depuis 1965  
l'efficacité à votre service

**67.87.24.05**

## LE GARDE-MEUBLES HAUTE SECURITÉ CONTAINERS INDIVIDUELS PLOMBÉS

- L'assurance d'un gardiennage de qualité
- Economique : nous acceptons aussi la mise en containers par le client

## Notre Service International

- Expéditions Outre Mer
- FFA

*Nombreuses références  
militaires*

**A. SOLIVERES**  
ANCIEN OFFICIER E.A.I.  
et son fils  
Vice Président de la Chambre Syndicale G.R.

# Éditorial

## LE BULLETIN NOUVEAU

« Infanterie » en est à son quinzième numéro. Conçu à l'origine, il y a plus de six ans, comme simple bulletin de liaison entre l'association et ses membres, il s'est peu à peu transformé en une véritable revue qui, prenant sa part de la mission générale confiée au musée, s'est orientée vers la formation morale du fantassin et l'enseignement de l'histoire militaire.

Ce quinzième numéro a subi quelques modifications pour tenir compte des recommandations du bureau de l'association, qui a tenu à redéfinir les voies à emprunter et les axes d'effort à suivre.

Le bureau a d'abord confirmé la prééminence à accorder à la revue sur le bulletin proprement dit. Celui-ci conserve son rôle de liaison entre l'association et ses membres avec ses rubriques « Vie de l'association » et « Vie du musée ». Il est chargé notamment de la diffusion du compte rendu de l'assemblée générale annuelle. Mais il ne constitue plus qu'un simple encart, aisément détachable de la revue.

Le bureau a ensuite demandé que soit directement écarté de la revue tout article d'actualité. La revue orientée, de par sa vocation vers l'histoire militaire, ne saurait être une tribune, ni un organe d'information.

Le bureau a enfin défini la structure à donner à la revue, ainsi que les rubriques pouvant entrer dans sa composition, à savoir :

- infanterie (1) ;
- biographie (2) ;
- symbolique militaire ;
- témoignages ;
- régiments dissous (3) ;
- présentation du musée (3).

Cette dernière rubrique permettra de présenter le musée aux membres de l'association qui ne le connaîtraient pas. Le musée comprenant quatre salles et un hall d'exposition, cette présentation sera étalée sur cinq numéros.

Le présent numéro traite de la salle dite « Salle ancienne ».

● Général de division (CR) Murat  
président de l'Association  
des amis du musée de l'infanterie

**NOTA :** La rubrique « Le tour de France des salles d'honneur » continuera à être traité jusqu'à épuisement du sujet.

(1) Rubrique dont les articles de fond constitueront le cœur de la revue.

(2) Rubrique s'intéressant aux fantassins célèbres ou insolites.

(3) Rubriques nouvelles.

## Sommaire

Page 3	Éditorial
Page 4	Le musée de l'Infanterie - Salle ancienne
Page 7	Témoignage autour d'un fanion
Page 13	Le chien militaire (2 <sup>e</sup> partie)
Page 17	Souvenirs d'un officier d'Infanterie XIX <sup>e</sup> siècle
Page 22	Symbolique - L'insigne du 4 <sup>e</sup> R.T.T.
Page 23	Témoignage : Le Goumier
Page 25	Tour de France des salles d'honneur : le 159 <sup>e</sup> R.I.A.



# SALLE ANCIENNE

## des origines à 1815

C'est la salle pour laquelle les documents originaux sont le plus difficiles à rassembler en raison de leur rareté. Aussi contient-elle beaucoup de reproductions graphiques, d'images des documents qui n'ont pu être réunis, et de reconstitution d'objets ou d'uniformes. Il était en effet indispensable, pour obéir aux intentions pédagogiques du musée, de faire voir d'une manière ou d'une autre les aspects de l'Infanterie la plus ancienne. Cette Infanterie est évoquée, dès l'entrée, par le panneau intitulé « AVANT LES SUISSES » qui se trouve immédiatement à gauche de la porte d'entrée, donc sur le mur Sud de la salle. Les principaux objets caractéristiques sont une cotte de maille, un casque du type salade et des armes de jet. On remarquera une arbalète avec sa mouffle et une hacquebute ou couleuvrine à main, ancêtre des armes à feu portatives. Toutes ces pièces sont des dépôts du musée de l'Armée de Paris.

Sur le mur Ouest, la période suivante va de la « BATAILLE SUISSE AU FUSIL 1480-1699 ». Des gravures pour la plupart communiquées par le musée de Bâle, essaient de faire comprendre ce système d'armes qu'était la « bataille » suisse, combinant la pique, la hallebarde, l'épée à deux mains et la cohésion du carré. Quelques armes blanches évoquent des « gens de pied » surtout les hallebardes type Sempach suisse, type allemand, type italien, une épée bâtarde (c'est-à-dire intermédiaire entre l'épée normale et l'épée à deux mains). L'évolution vers l'arme à feu est concrétisée par une diapositive géante (arquebusiers de 1529), des défenses des fantassins de plus en plus allégées : morion à crête, plastron, dossière et défense de jambes, corselet pour le XVI<sup>e</sup> siècle, arquebuse à rouet. Une pique reconstituée donne la dimension réelle de cette arme. Un mousquet à mèche (dont les parties en bois ont été reconstituées) posé sur sa fourquine s'allie aux représentations graphiques qui montrent les arquebusiers ou mousquetaires du début du XVII<sup>e</sup> siècle (quelques planches de JACOB DE GHEYN 1608, de LOSTELNEAU 1647 et de COLLOMBON 1686).

Toujours sur le mur Ouest, LE TRIOMPHE DU FUSIL A BAIONNETTE 1703-1745 fait entrer dans l'ère de l'Infanterie organisée. Une reconstitution de mousquet allégée, qui n'a plus besoin de fourquine permet de passer aux fusils à silex, tandis que des gravures montrent l'Infanterie de Louis XIV.

Le musée n'a pas de fusil à silex plus ancien que celui d'officier, modèle soigné de 1733, qu'accompagnent deux modèles de troupe de 1763 et 1770. Dans les armes blanches, on remarque les armes distinctives de grades, esponton, pertuisanes, exposées sur un panneau spécial avec une épée de fusilier, une baïonnette d'officier et un sabre de grenadier.

La dernière partie du mur Ouest est occupée par des diapositives donnant, en couleurs, des reproductions de tableaux militaires du XVIII<sup>e</sup> siècle.

LA COMBINAISON DU CHOC ET DU FEU est illustrée sur le mur Nord par des objets ou des images relatifs à l'Infanterie entre 1745 et 1789. On y voit en particulier deux fusils du type 1777 (Infanterie et Dragons) une épée et un hausse col du XVIII<sup>e</sup> siècle, une reconstitution d'un tambour et de chaussures. De nombreuses gravures en couleurs restituent la variété des uniformes d'Infanterie.

Le centre du mur Nord est occupé par un grand panneau indiquant le rang et le nom des régiments d'Infanterie qui, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1791, ont été désignés par un numéro, encore porté aujourd'hui par les régiments du 1<sup>er</sup> au 110<sup>e</sup>.

La période révolutionnaire, celle de l'INFANTERIE DE MASSE 1789-1800, sur le mur Nord et le début du mur Est, est marquée par quelques pièces intéressantes : fers de pique, sabre à garde tournante, plaque de giberne de la garde nationale.

Les gravures ont été choisies pour leur représentativité ; des diapositives de tableaux contemporains, les complètent. Deux habits bleus et des chapeaux d'Infanterie sont des reconstitutions du XIX<sup>e</sup> siècle exécutées en drap d'époque.

LA CROISSANCE ET ÉVOLUTION DE L'INFANTERIE NAPOLEONNIENNE 1801-1812 n'a malheureusement que peu de pièces authentiques à présenter et leur nombre est hors de proportion avec l'importance de la période. Mais les souvenirs du 1<sup>er</sup> Empire sont les plus recherchés des collectionneurs et par là même très difficiles à se procurer. Toutefois, on remarquera des épaulettes, un chapeau, des sabres d'officiers des compagnies d'élite et un habit blanc : celui-ci donné pour un habit d'essai du 46<sup>e</sup>, serait plutôt un habit de tambour de la compagnie de réserve de la Seine. Des agrandissements de planches de Martinet donnent les uniformes bien connus de l'Empire.

L'habit de grenadier à pied de la garde est une bonne copie. Un panneau à fond vert complète la filiation des régiments d'Infanterie du 111<sup>e</sup> et 156<sup>e</sup>. Deux instruments de musique en bois et carton mâché rappellent les musiques impériales.

DÉCLIN DE L'INFANTERIE IMPÉRIALE CONSTANCE DE LA VALEUR DU FANTASSIN 1812-1815 telle est la conclusion, sur le mur Sud, du tour de la salle. Le panneau est un peu vide.

Cependant, on remarquera dans un présentoir, la croix de chevalier de la Légion d'honneur modèle 1808 de Fulcrand MAYMARD, une miniature sur ivoire de Denis SOIRIS artilleur à Corfou, un schako du 63<sup>e</sup> de Ligne, un tambour, une plaque tardive du 12<sup>e</sup> Léger, tous documents authentiques.

Au centre de la salle dans une grande vitrine cubique, sont disposés, six mannequins : un sergent de Lyonnais 1736, un fusilier de Penthievre 1786, un soldat du 26<sup>e</sup> de Ligne Consulat, un chasseur d'Infanterie Légère 1806, un officier du 26<sup>e</sup> de Ligne 1810, un grenadier à pied de la garde impériale.

Les armes sont authentiques ; les uniformes ont été reconstitués par les ateliers du service central de l'habillement au VAL D'OR avec beaucoup de soin (deux erreurs de détail, les boutons de Penthievre et la giberne du grenadier de la garde). Au milieu également, du côté du mur Nord, a été placé un canon provenant du Maroc. L'affût est de fabrication marocaine la volée a été fondue au Danemark, mais cette volée est la même que celle des pièces de 4 qui, entre 1740 et 1812, armaient les bataillons d'Infanterie.

Bien évidemment, le musée acceptera avec reconnaissance tout don d'objet ou de document susceptible de prendre place dans la salle ancienne et d'atténuer ainsi le dénuement relatif de ses collections.



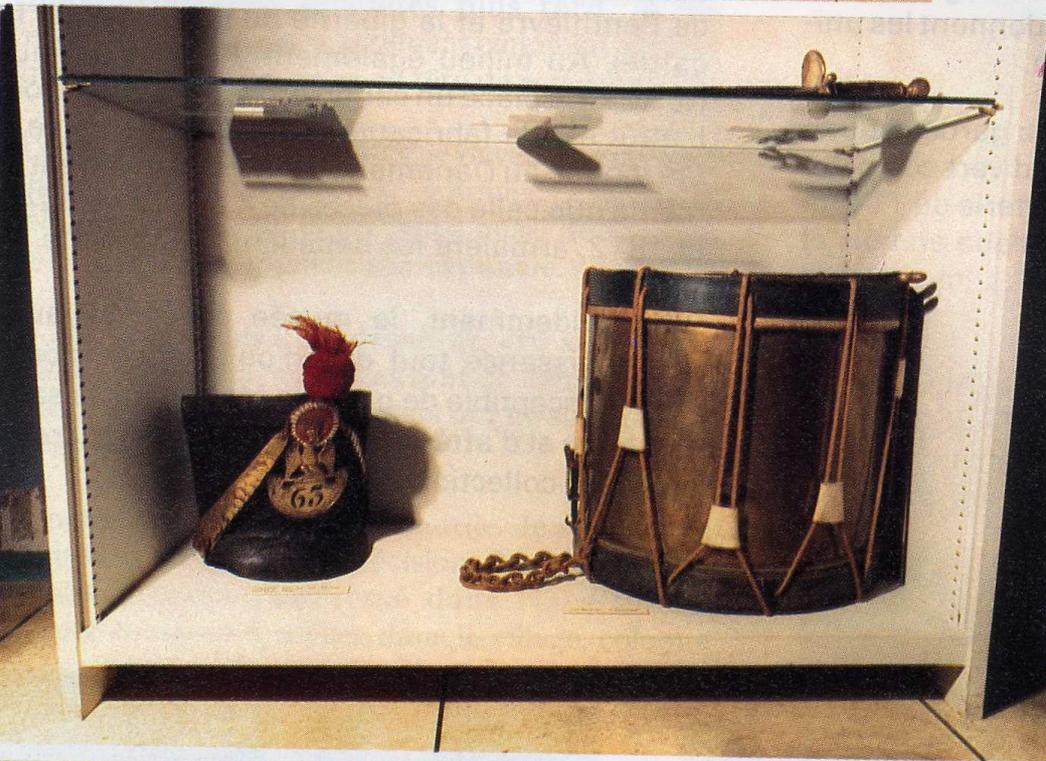
● Vitrine centrale de la salle ancienne.

Reconstitution d'uniformes. De gauche à droite : sergent Lyonnais 1736 (dos) - Officier du 23<sup>e</sup> R.I. 1804-1812 - Grenadier à pied de la Garde Impériale 1805-1815 Fusilier de la 23<sup>e</sup> Demi-Brigade de ligne 1804-1806 (de dos) - Chasseur du 12<sup>e</sup> Léger 1804-1812.



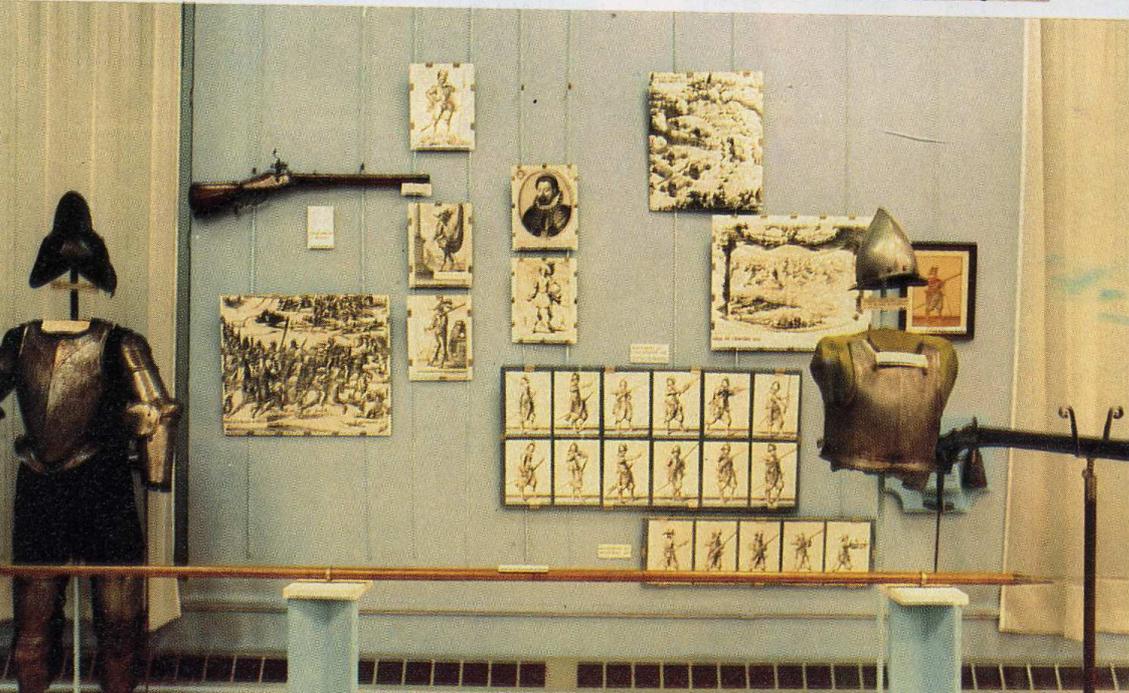
● **Partie gauche du mur Nord  
de gauche à droite**

**Esponon d'Officier d'Infanterie  
Fusils 1777  
Photographie de carabine de Versailles  
Reproduction iconographiques diverses  
XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Vitrine avec tambour et souliers  
XVIII<sup>e</sup> siècle (reconstitutions)  
Armes blanches diverses d'infanterie  
XVIII<sup>e</sup> siècle.**



● **Vitrine mur Sud**

**Épée de musicien de l'Empire  
Schako du 63<sup>e</sup> de Ligne  
modèle 1806  
Tambour de l'Empire 1805.**



● **Mur Ouest  
de gauche à droite**

**Effets d'homme de pied XV<sup>e</sup>  
siècle  
Reproductions iconogra-  
phiques XVI<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> siècle  
Arquebuse à rouet.  
Cabasset et plastron de fan-  
tassin XVII<sup>e</sup> siècle  
Mousquet à mèche et sa  
fourquine.**

# LES GROUPES FRANCS DE 1939 - 1940 :

## *Témoignage autour d'un fanion*

Le musée a reçu en don un fanion destiné au groupe franc du 3<sup>e</sup> bataillon du 81<sup>e</sup> R.I.A. en 1939-1940. Les recherches effectuées pour retracer l'histoire de ce fanion et du groupe franc auquel il devait servir de ralliement amènent à parler des « corps francs » de la Seconde guerre mondiale, premier épisode. Elles confirment également la fragilité des témoignages humains à quarante-huit ans d'intervalle. Il n'en a pas moins paru intéressant d'en donner les résultats, parce que le sujet des groupes francs est de ceux qui sont le moins connus avec précision. Comme celle de leurs ancêtres, les compagnies franches de l'Ancien Régime ou de la Révolution, des francs-tireurs de 1870-1871, des groupes francs de 1916-1918, leur histoire s'entoure de mystère. Ils échappent généralement aux règlements stricts, offrent une grande diversité dans leur organisation réelle, et il n'en est que plus important d'apporter des témoignages sur ce qu'ils furent à telle époque et à tel corps quand l'occasion se présente.

Le donateur du fanion, monsieur R.D. appartenait à la classe 1936, 2<sup>e</sup> contingent, c'est-à-dire qu'incorporé en octobre 1937, il finissait son temps au 81<sup>e</sup> régiment d'infanterie alpine (R.I.A.) à la déclaration de guerre. Etant originaire de la Montagne Noire et ayant des notions de ski, il fut affecté à l'issue de ses classes, à la section d'éclaireurs skieurs (S.E.S.) du régiment. Il occupa les fonctions de clairon pendant toute la durée de son service.

Il faut savoir que dans les régiments d'infanterie type montagne, le tableau des effectifs de guerre prévoyait que dans chacune des compagnies de fusiliers-voltigeurs, un groupe de combat était remplacé par un groupe d'éclaireurs skieurs de même composition (1), ce qui permettait de former, par bataillon, une section d'éclaireurs skieurs à trois groupes, analogue à une section de fusiliers-voltigeurs (2). Cette section était administrée par l'une des compagnies de fusiliers-voltigeurs.

En temps de paix, toutefois, les R.I.A. ne mettaient sur pied qu'une seule S.E.S. pour le régiment : elle comptait soit à une compagnie de Fusiliers-voltigeurs, soit à la compagnie régimentaire. Les hommes étaient choisis parmi les familiers de la montagne et du ski, complétés au besoin par des volontaires physiquement aptes. Le chef de la section était généralement un lieutenant doté de

bonnes connaissances de la montagne, de même que les sous-officiers. Sans atteindre au haut niveau technique des S.E.S. des bataillons de chasseurs alpins, les S.E.S. des R.I.A. des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> régions militaires se comportaient honnêtement dans les compétitions de ski. Même, lorsque (comme c'était le cas au 81<sup>e</sup> R.I.A.), elles s'entraînaient dans les Pyrénées-Orientales, lesquelles, comme vous le diront les « vrais » alpins ne sont pas de « vraies » montagnes. Du moins ne l'étaient elles pas avant 1939.

Outre leurs exercices tactiques en montagne, qui l'hiver reposaient beaucoup sur la pratique du ski, il leur arrivait d'accomplir des missions d'ordre non militaire, mais d'intérêt général. Ainsi, pendant la guerre d'Espagne, les S.E.S. de la 16<sup>e</sup> région militaire, c'est-à-dire du 15<sup>e</sup> et du 81<sup>e</sup> R.I.A. assurèrent-elles, l'hiver, le courrier pour l'Andorre. La S.E.S. du 81<sup>e</sup> stationnait à Porté Puymorens et, en alternance avec celle du 15<sup>e</sup> R.I.A., apportait chaque jour à tour de rôle le courrier au refuge d'Envalira les routes étant bloquées par la neige. **« Nous partions avec une charge minimum de 12 kilos chacun, mais souvent plus, surtout au moment des fêtes de fin d'année... de Porté Puymorens, nous traversions le Pont d'Andorre jusqu'au Pas de la Case, puis (faisons) la montée du col de Fraymiquel, puis la descente du refuge d'Envalira, où nous faisons l'échange du courrier provenant des vallées. Aller et retour, 40 kilomètres... Pour assurer le courrier, nous passions à près de 2 500 mètres d'altitude (3)...**

Le 25 mars 1939, une avalanche détruisit à Izourd le cantonnement de haute montagne abritant des ouvriers espagnols et portugais qui travaillaient pour l'usine électrique de Pradières, à Auzat, dans l'Ariège. Pour les secourir, les pouvoirs publics demandèrent l'aide de l'armée. La S.E.S. du 81<sup>e</sup> alors à Montpellier, fut transportée en chemin de fer jusqu'à Tarascon-sur-Ariège, puis en autocars jusqu'à Auzat, où elle arriva le 26. Elle partit aussitôt reconnaître l'itinéraire, mais dut rentrer, devant la menace de nouvelles avalanches. Le 27, elle fit liaison de Pradières sur Gnoures et recueillit la colonne des rescapés. Le 28, malgré la neige et les dangers d'avalanche, la section, fractionnée en colonnes de 8 hommes, atteignait Izourd, repérait les morts et les descendait le 29 sur Pradières.

lieutenants et aux lieutenants indifféremment, la différence provenant du port de la contre épaulette, à gauche pour le sous-lieutenant et à droite pour le lieutenant.

Comme ces épaulettes étaient retenues par une attente cousue sur l'épaulette près de l'emmanchure et s'agrafaient sur un gousset cousu près du collet, elles portaient un bouton pour simuler celui qui attachait autrefois les épaulettes. Le bouton est celui du 45<sup>e</sup>, identifié par ce numéro dans un rinceau de feuillage. Gély ayant été promu capitaine en 1854, ces épaulettes peuvent être datées d'entre 1845 et 1854.

Le képi ou bonnet de police à visière est du modèle courant en 1870 pour l'Infanterie de ligne : bandeau noir, turban et calot garance. Le nœud hongrois sur le calot et les quatre rangées de galons sur le turban parallèlement au bord supérieur du bandeau sont en tresse d'or plate de 4 millimètres de largeur. La fausse jugulaire en or est retenue par de petits boutons demi-sphériques dorés et unis (alors qu'ils devraient porter le numéro du régiment). Cela peut s'expliquer par le fait que Gély est promu à la tête d'un bataillon du 45<sup>e</sup> qui passa rapidement au 35<sup>e</sup> de

marche et les régiments de marche n'avaient pas, en général, d'identité sur leurs boutons. La visière carrée date ce képi d'avant juillet 1872 ; le fait qu'il y ait pas de numéro brodé sur le devant du bandeau milite pour une datation de 1871 et un régiment de marche.

Le sabre est du modèle 1855 pour officier supérieur d'infanterie.

La monture en bronze doré comprend une branche principale et deux branches latérales réunies par des ornements à jour ; elle porte un œil pour la dragonne. La poignée est en buffle noir avec un cordon doré en filigrane. Le pommeau est doré. La lame droite à double tranchant mesure 860 millimètres. Elle diffère un peu du modèle réglementaire car elle n'a que trois pans creux ; les deux gouttières sont prolongées par des arêtes jusqu'à la pointe. La lame est marquée « Manufacture FT et Châtellerault ». Le fourreau est en tôle d'acier à deux bélières.

Tous ces objets sont exposés dans un présentoir, face nord de la salle XIX<sup>e</sup> siècle.

● Colonel (ER) P. CARLES

---

(1) Voir « Infanterie » n° 2 - 1983.

(2) Le général Louis Gély, qui mourut à Béziers en 1801, ne semble pas avoir de liens de parenté avec les Gély de Bassan.

(3) Partageait-il l'opinion d'un de ses petits bazards sorti en 1847 : « L'existence de Saint-Cyr était abrutissante nous la quittons sans regret avec le désir d'apprendre au régiment un métier dont on ne nous avait donné qu'un léger aperçu.. » ? Cité par Pierre Chalmin. « L'officier français de 1815 à 1870 » Paris Rivière, 1957, page 164.

participer n'importe quel fantassin... le Groupe franc de bataillon, s'il avait son explication dans la période du début, ne devait pas voir se prolonger indéfiniment ses privilèges et ses risques (7)... Dans d'autres corps, au contraire, ce fut un engouement, au risque d'écrémer les bataillons de leurs éléments les plus déterminés. Les régiments de forteresse, qui avaient besoin de savoir ce qu'il se passait autour de leurs ouvrages furent les premiers à en former. Les régiments de tirailleurs, en majorité composés de soldats de métier, n'eurent aucune peine à trouver des volontaires doués de l'instinct guerrier atavique du Maghrébin campagnard. Les unités de cavalerie également eurent leurs groupes francs, surtout les groupements de recon naissance, qui ne pouvaient songer à escadronner entre la ligne Maginot et la ligne Siegfried. On peut estimer, à vue de nez à plus de trois cents le nombre des groupes francs mis sur pied dans l'hiver de 1939 à 1940.

Dans les R.I.A. dotés d'une S.E.S., il parût aller de soi que chaque S.E.S. constituerait le groupe franc du bataillon, avec quelques dispositions de détail, comme par exemple l'obligation de ne prendre que des volontaires. En général donc, les corps francs des troupes alpines furent des S.E.S. (8). Vraisemblablement les ordres pour cette transformation atteignirent les divisions à la fin d'octobre 1939 et ne durent guère être répercutés aux régiments avant la mi-novembre. L'exécution dans les bataillons ne dût être entreprise avant le mois de décembre et en fonction de l'engagement des unités aux avant postes.

Au 81<sup>e</sup>, bien que les témoignages varient sur les dates exactes de création, il semble que l'on puisse placer la constitution des groupes francs dans le mois de décembre. Le journal de marche abrégé qui est conservé à Vincennes (9) ne précise pas cette date. En janvier 1940, il utilise encore le terme de S.E.S. et en mars celui de groupe franc (10). Pour les combats de mai, on n'utilise plus que le terme de groupe franc. Cette observation sémantique nous paraît attester l'entrée dans le langage, donc dans les habitudes, du groupe franc en l'espace de trois mois.

D'après monsieur R.D. c'est à Oltingue - donc entre le 12 octobre et le 25 novembre - que l'on nous fit part (de ce) que la S.E.S. devenait automatiquement groupe franc. Mais que nous n'étions pas obligés d'y rester, le corps franc était constitué uniquement de volontaires. A ma connaissance, personne ne se retira, sauf

un qui fut contraint de se retirer du fait qu'il était pupille de la Nation... Le corps franc était composé d'éléments actifs, mais aussi de réservistes anciens (de la) S.E.S. Nous étions vraisemblablement une trentaine (11). Un autre témoignage d'un ancien chef de S.E.S., puis corps franc, du 96<sup>e</sup> fixe la création définitive au 5 janvier 1940 et confirme le volontariat. Dans son corps franc, on élimina d'autorité un soldat marié. L'armement adéquat fut distribué. L'encadrement paraît avoir été définitivement arrêté dans le courant de janvier. Il comprenait beaucoup de jeunes officiers de réserve. Par exemple : I/81<sup>e</sup>, sous-lieutenant de réserve Médale, tué, puis lieutenant de réserve Olive ; II/81<sup>e</sup> sous-lieutenant de réserve Castellan ; III/81<sup>e</sup> adjudant d'active Papillon ; 1/15<sup>e</sup> X, II/15 lieutenant de réserve Turries, tué, puis sous-lieutenant d'active Carbonneil ; I/96<sup>e</sup> lieutenant de réserve Gayraud ; II/96<sup>e</sup> lieutenant d'active Blanchard ; III/96<sup>e</sup> lieutenant de réserve Servat, tué, puis lieutenant de réserve Reboul. Le groupe franc du III/81<sup>e</sup> était, en tout cas, certainement formé avant la Noël de 1939 comme on va le voir.

A ce bataillon, en effet, le lieutenant Triol qui commandait la S.E.S. et était proposable pour capitaine, (il sera promu le 1<sup>er</sup> mai 1940) prit le 16 janvier le commandement devenu vacant de la 9<sup>e</sup> compagnie. Le groupe franc fut laissé à son adjoint, Papillon, promu adjudant. Qui eut l'idée de faire confectionner un fanion ? L'ordre vint-il du régiment pour tous les groupes francs ? (12). Monsieur R.D. se souvient que les membres du groupe franc se réunirent pour discuter du futur fanion dans le courant de décembre et que l'un d'eux dessina la maquette. **Après une longue discussion, on finit par choisir la devise : Prudence, persévérance. Je pris la responsabilité de faire faire le fanion. Il fut brodé chez les bénédictines du monastère Sainte Scholastique de Dourgne (Tarn). Pendant ma permission, à Noël, le dessin fut remis aux bénédictines, car la femme qui m'avait élevé (j'étais orphelin) avait une amie religieuse dans leur couvent. Ce fanion devait être livré le plus tôt possible (13).** Mais monsieur R.D. repartit au front avant que le fanion eut été terminé.

En février 1940, la 31<sup>e</sup> D.I. quitta la Trouée de Belfort pour la région de Bitche. Le 28 février, le 81<sup>e</sup> prit les lignes dans le secteur d'Haspelschiedt, où les groupes francs firent connaissance avec les opérations d'avant-postes, qui les menaient souvent en territoire allemand. Le groupe franc du

# Témoignage autour d'un fanion

III/81<sup>e</sup> était à Boussewiller et monsieur R.D. se souvient de nombreuses sorties de nuit. Après un repos à Rohrbach, il remonta en lignes en avril dans un autre secteur de la même région. Au cours de ces opérations discrètes, les groupes francs eurent quelques pertes et comptèrent quelques succès. Le 11 avril par exemple, une reconnaissance du lieutenant Pendrié commandant la 1<sup>re</sup> compagnie, accompagnée par le groupe franc du I/81<sup>e</sup>, au Nord-Est de l'Hinterfelsen, tomba dans un champ de mines. Le sous-lieutenant Merdale, un prêtre, chef du groupe franc, eut une jambe arrachée et décéda au poste de secours ; le lieutenant Pendrié, amputé d'un pied, devait mourir le 7 mai, deux soldats furent blessés. Les 12, 13 et 14 mai, le groupe franc du II/81<sup>e</sup> se distingua dans les opérations de dégagement d'unités du 96<sup>e</sup> R.I.A. encerclées.

Cependant, ce que l'on a depuis appelé l'offensive allemande de mai se développait vers la Somme. Le 28 mai, le 81<sup>e</sup> embarquait à Pfaffenhofen et, par voie ferrée, atteignait Marseille-en-Beauvaisis et cantonnait dans la forêt de Sénarpont, sur la rive nord de la Bresle. L'ennemi était depuis huit jours à Abbeville, à une vingtaine de kilomètres et Lille capitula le 31 mai. Le 1<sup>er</sup> juin, une rame d'autobus parisiens amena la 31<sup>e</sup> D.I. à Hallencourt, à 15 kilomètres d'Abbeville où se développait une contre-attaque française. Mais le 5, la deuxième offensive allemande se déclenchait.

**Au groupe franc du III/81<sup>e</sup> au petit jour, c'est le grand cirque ; à midi, nous avons un tué et deux blessés (14).** Le 6 arrivait l'ordre de repli sur la Bresle, où l'ennemi attaqua le 81<sup>e</sup> le 8, tandis que ses chars atteignaient Forges-les-Eaux, coupant la route au sud. Il fallut retraiter vers la mer. **C'est la grande débâcle : nous faisons de la marche forcée de jour comme de nuit. Nous nous souvenons très bien, pour l'avoir subi, de marcher par trois, deux camarades soutenant celui du milieu, qui fermait les yeux, ce qui était pour lui très salutaire, et cela à tour de rôle. Car ceux qui, par malheur, s'arrêtaient pour se reposer n'avaient plus le courage de repartir (14).**

C'est là que se vérifie le fragilité des témoignages dont nous parlions au début de cet article. Nous avons confronté les données d'archives, le journal de marche, les rapports des officiers rescapés rédigés dès le début de 1941 avec les souvenirs, non seulement de monsieur R.D., mais d'autres anciens du III/81<sup>e</sup>. Curieusement, les témoins ont retenu

l'hallucinante retraite et oublié la part - elle est réelle - qu'ils ont prise dans le combat en retraite, combat généralement d'arrière-garde pour le corps franc. A plusieurs reprises les groupes francs, auxquels on adjoignait un ou deux canons antichars, ont reçu l'ordre de couvrir la retraite de leur bataillon. Ainsi le 9 juin, celui du III/81<sup>e</sup> sur l'Eaulne celui du II/81<sup>e</sup> au point d'appui de Notre Dame, sur la Béthune. Ainsi le 10 à Torcy et à Longueville, où les trois groupes francs réunis défendaient Sainte Foy, sans ravitaillement depuis trois jours et avec des munitions qui se faisaient rares.

Le 11 juin, le régiment arrivait sur le plateau de Saint-Valéry-en-Caux, après une retraite de 80 kilomètres en sept jours, dont 55 pour la dernière étape. Le colonel Verdier, qui devait être tué dans la journée, donnait l'ordre de s'organiser en carré entre Saint Valéry et Veules-les-Roses, l'artillerie au centre. Le III/81<sup>e</sup> défendait les lisières nord de Manneville face au sud. Le 11 au soir, l'ennemi s'emparait d'une partie de Saint Valéry et tenait sous son feu les plages d'embarquement. Il ne restait plus que quelques cartouches et de 12 à 1 heure du matin, le chef de bataillon Paulinier, commandant les débris du 81<sup>e</sup> donnait l'ordre de mettre bas les armes, de détruire l'armement et de rester passif le lendemain matin. C'était l'application des directives du général commandant la division.

A l'aube, un convoi de cargos apparut au large de la plage de Veules et mit à la mer des embarcations. Une partie du 81<sup>e</sup>, surtout du 2<sup>e</sup> bataillon, deux à trois cents hommes réussit à embarquer avant 5 h 30. A ce moment-là, il faisait jour, la marée baissait et les embarcations durent regagner le convoi sous le feu ennemi. Celui-ci interdisait les voies d'accès vers les plages. Cependant, beaucoup tentèrent de descendre la falaise avec des cordes et plusieurs se tuèrent dans la chute, certaines cordes étant trop courtes pour atteindre la plage. **Nous descendons les fameuses falaises à l'aide d'une corde... il fallut attendre longtemps son tour pour descendre car énormément d'hommes de troupe n'ayant jamais fait de la montagne, nous dûmes les initier pour faire la descente. Sur la plage, nous étions des milliers et des milliers. Pour moi et d'autres, notre plus mauvais souvenir de guerre est quand on nous donna l'ordre de détruire nos armes. Nous avons beaucoup hésité et finalement, pris à partie, nous nous sommes rangés à l'avis du général. Nous ne**

**pouvons embarquer sur les deux bateaux qui étaient là, car ils étaient au grand complet... les Allemands tirent à bout portant... ce fut un vrai carnage... nous sommes faits prisonniers... nous sommes mis en rangs de quatre à Veules-les-Roses. Vous connaissez la suite (15).**

Mais, dira-t-on, et le fanion ? monsieur R.D. n'avait pas eu le loisir de revenir le prendre. Quand elles surent qu'il était prisonnier, les bénédictines le donnèrent à sa famille. De retour de Gœrlitz, en Silésie à la fin de mai 1945, il retrouva cet emblème et le conserva. Après une visite du musée par les anciens du 81<sup>e</sup>, ayant consulté ses camarades survivants du groupe franc, il le remit au Musée de l'Infanterie.

Le fanion du groupe franc du III/81<sup>e</sup> R.I.A. est un rectangle de 35 centimètres de longueur sur 24,5 de largeur, dont la partie opposée à la hampe est coupée en ovale. Il est confectionné en tissu de soie double, de la couleur jaune traditionnellement affectée au 3<sup>e</sup> bataillon et bordé d'un cordonnet torsadé de même couleur. Deux lacets de coton permettent de le fixer à une hampe.

L'avvers porte, près de la hampe, en haut un losange irrégulier de broderie de soie marron avec le numéro 81 brodé en rouge, en bas un cercle de même broderie marron avec une étoile à cinq branches brodée en soie bleue. Losange et cercle sont entourés d'une tresse de soie bleu céleste, qui borde également le fanion à 1,5 centimètres des bords. Cette tresse délimite un espace où est simulé, par des broderies de soie marron, un Sioux agenouillé scrutant l'horizon par-dessus des fils de fer barbelés.

L'avvers porte en haut et en bas, près de la hampe, une grenade enflammée, le corps brodé de soie rouge, les flammes, de soie rouge et jaune. L'une des grenades porte sur le corps la date 1939 brodée en jaune, l'autre, la date 1945, mais le 5 a manifestement été rajouté. Une inscription brodée en soie jaune d'or porte, parallèlement au bord supérieur ;

« GROUPE FRANC » ; une autre horizontale, au milieu du fanion « PRUDENCE ET VIGILANCE ».

Tous les corps francs n'eurent pas des fanions. Peut-être le réflexe d'en faire confectionner un fut-il plus naturel dans les groupes qui venaient des S.E.S. ? Celles-ci, en effet, avaient un fanion propre. Un fanion est attesté au groupe franc du II/96<sup>e</sup> R.I.A.

En outre, les membres des corps francs portaient parfois sur la manche une bande de drap avec l'inscription « CORPS FRANC », cousue à la manière de celles de l'infanterie de forteresse. Souvent aussi ils arboraient sur la manche gauche l'étoile à cinq branches de drap réglementaire pour les éclaireurs-skieurs. Les corps francs du 81<sup>e</sup> portaient en outre l'insigne métallique, de la S.E.S. du régiment en temps de paix : deux skis blancs croisés sur une étoile à cinq branches d'émail bleu brodée d'argent et timbrée au centre d'un numéro 81 blanc.

• Colonel (ER) CARLES



Eclaireur-skieur du 81<sup>e</sup> R.I.A. 1939

(1) TED - Infanterie N° 12873 - 1/EMA du 16 janvier 1937 - page 121 - Nota (2) 1 chef de section officier, 4 sous-officiers, 4 caporaux, 32 soldats. Ibidem page 118 (3) Souvenirs manuscrits de R.D., qui s'excusait de son style, n'étant pas un intellectuel, car il avait quitté l'école à douze ans pour les travaux de la terre. (4) Souvenirs manuscrits de R.D. op. cit. (5) Certains étaient devenus chefs de bataillon, comme le futur général Callies, mais d'autres pouvaient encore commander un corps franc, comme le célèbre Darnand. (6) Gazette des Uniformes N° 24 - mars - avril 1975 - page 8 à 15. (7) Colonel G. Galtier. Le 14<sup>e</sup> Zouaves dans la campagne de 1939-1940. Paris - Berger - Levrault - 1949 - pp 17 et 18. (8) A l'exception de celles qui laissèrent leurs S.E.S. sur le front des Alpes : 3<sup>e</sup>, 55<sup>e</sup>, 97<sup>e</sup>, 99<sup>e</sup>, 112<sup>e</sup>, 159<sup>e</sup> R.I.A., 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 49<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup>, 62<sup>e</sup>, 64<sup>e</sup>, 65<sup>e</sup> B.C.A. (9) Service historique de l'armée de terre. Carton 34 N 94. (10) Relatant l'affaire de l'Hintersfelden le 11 avril 1940, le journal de marche parle du sous-lieutenant Médale « commandant la section d'éclaireurs du I/81<sup>e</sup> jouant le rôle de groupe franc », blessé mortellement à cette occasion et remplacé par le lieutenant Olive qui « prend le commandement de la section d'éclaireurs-skieurs (groupe franc) ». (11) Souvenirs manuscrits de R.D. op. cit. (12) Les groupes francs du 96<sup>e</sup> avaient chacun un fanion, d'après les témoins ; ils furent perdus lors de la capture du régiment. (13) Mémoires manuscrits de R.D. op. cit. (14) Souvenirs manuscrits de R.D. op. cit. (15) Souvenirs manuscrits de R.D.

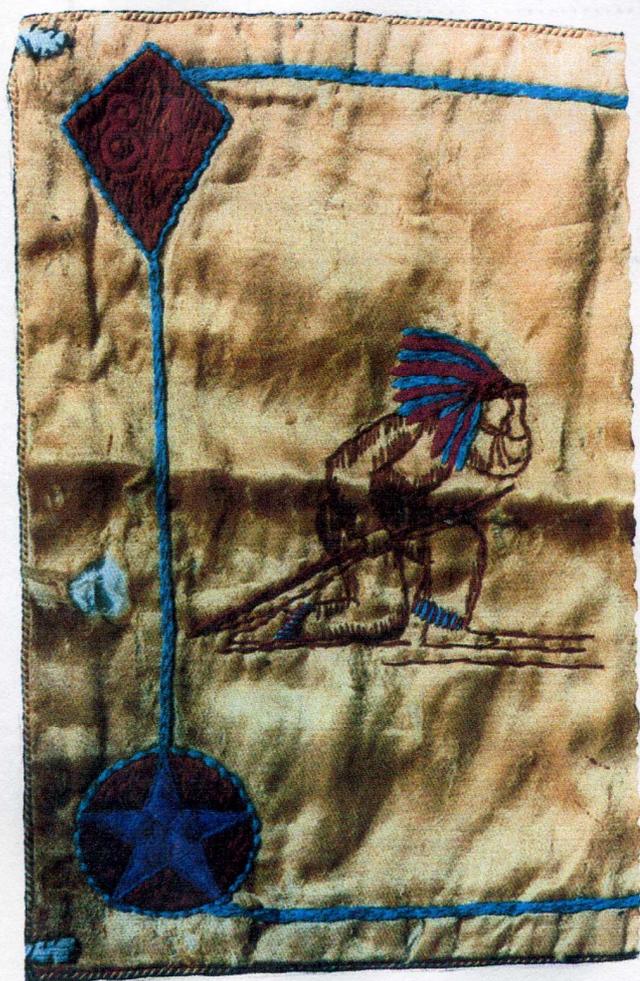
Fanion  
prévu pour le groupe franc  
du III<sup>e</sup> / 81<sup>e</sup> R.I.A.



avers



revers



détails



Le numéro 132 apparaît le 4 avril 1794 avec la création de la 132<sup>e</sup> demi-brigade de ligne qui s'illustre à Fleurus (14 juin 1794) et est dissoute le 26 février 1796...

Le 24 juin 1811, le régiment de l'Île de Ré est mis sur pied et devient par décret du 20 septembre 1812 le 132<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de ligne qui se distingue à Kalish (Pologne, 1813), Bautzen (Allemagne, 1813). A Rosnay l'Hôpital, le 2 février 1814 un bataillon du 132<sup>e</sup> R.I.L. bouscule huit bataillons bavarois du corps d'armée de Wrede permettant à l'empereur de gagner des délais pour conduire sa manœuvre. Ce fait d'armes vaut au régiment le privilège unique dans l'Infanterie actuelle d'inscrire sa devise sur les plis du drapeau « UN CONTRE HUIT ». Simultanément, un autre bataillon prend part à la campagne d'Italie et participe glorieusement aux combats de Mincio le 6 février 1814.

Dissout à la fin de l'épopée napoléonienne il est recréé en 1873 et tient garnison à Reims jusqu'en 1914.

Engagé en août 1914 sur les hauts de Meuse, il se bat à Verdun puis aux Eparges jusqu'en avril 1915. Le régiment se couvre de gloire sur tous les champs de bataille : Champagne (octobre 1915 - janvier 1916) ; Fort de Vaux (juin 1916) ; la Somme (octobre 1916) ; Chemin des Dames (avril 1917) ; Alsace (juin 1917) ; Montdidier et Royaucourt (janvier 1918) ; Picardie (août et octobre 1918). L'armistice du 11 novembre trouve le 132<sup>e</sup> R.I. en Alsace où il s'apprêtait à participer à une offensive.

Cette conduite brillante vaut au 132<sup>e</sup> R.I. le droit de porter la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

A la veille du 11 novembre 1920, alors que le régiment est en garnison à Verdun, c'est à un de ses soldats, Auguste THIN, qu'échoit le redoutable honneur de désigner le soldat inconnu.

Dissout en 1922, le régiment réapparaît le 25 août 1936 sous le nom 132<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de Forteresse et occupe le sous-secteur de Marville de la ligne Maginot.

Le repli de mai 1940 conduit le 132<sup>e</sup> R.I.F. devant Douaumont où les combats sont âpres le 14 juin puis devant Toul et dans la région de Colombey-les-Belles le 20 juin. Ce qui reste du 132<sup>e</sup> R.I.F. est capturé le 22 juin après que le glorieux drapeau ait été brûlé pour ne pas tomber aux mains ennemies.

Le 132<sup>e</sup> renaît le 1<sup>er</sup> juillet 1977 sous l'appellation :

## 132<sup>e</sup> G.C.A.T.

Victoires inscrites au drapeau :

<b>FLEURUS</b>	1794
<b>KALISCH</b>	1813
<b>BAUTZEN</b>	1813
<b>ROSNAY « UN CONTRE HUIT »</b>	1814
<b>LES EPARGES</b>	1915
<b>L' AISNE</b>	1917
<b>PICARDIE</b>	1918

Décorations :

## CROIX DE GUERRE 14 - 18.

Riche d'une tradition cynophile ancienne et du prestigieux passé le 132<sup>e</sup> G.C.A.T. a pour missions essentielles :

- L'achat des chiens des armées ;
- l'instruction des personnels cynotechniciens ;
- la gestion de l'effectif canin de l'armée de Terre ;
- la mise sur pied d'un peloton canin d'intervention ;
- l'organisation du brevet national du chien militaire.

Chaque mission mérite un développement particulier.

## MISSIONS

1) Le 132<sup>e</sup> G.C.A.T. achète les chiens nécessaires aux trois armées, à la Gendarmerie et à toutes les administrations (Police nationale, S.N.C.F., R.A.T.P., C.E.A.). Chaque année, trois équipes d'acheteurs sillonnent l'Europe, parcourant environ 80 000 km chacune pour acheter environ

700 chiens. Ces animaux proviennent de France d'Allemagne, de Belgique et de Hollande et sont achetés chez des particuliers entre 1 et 3 ans d'âge ; tous sont des mâles. Les principales races sont ;

- berger allemand (63%)
- berger belge (30%)
- les autres races se répartissent les 7% restant (berger hollandais, bouvier des Flandres, berger picard, berger de Beauce et Rottweiler).

Les animaux achetés doivent répondre à des critères morphologiques et caractériels sévères ; ainsi, depuis 1977 sur 34 000 animaux proposés aux commissions d'achat, seuls 6 800 sont devenus militaires.

Les prix d'achat sont variables et dépendent des tests ci-dessus, du degré de dressage et du taux de parité entre les monnaies européennes (ordre de grandeur entre 1500 et 5500 francs).

2) Le 132<sup>e</sup> G.C.A.T. instruit tous les spécialistes cynophiles de l'armée de Terre et de la Marine (C.P., C.T.E., C.T. 1, C.T. 2). Les maîtres-chiens de la Gendarmerie sont formés à l'École des sous-officiers de la Gendarmerie Centre de Formation des Maîtres-chiens de la Gendarmerie (E.S.O.G. C.F.M.C.G.) de Gramat (Lot) tandis que les gendarmes dresseurs du niveau C.T. 1 et C.T. 2 sont instruits au 132<sup>e</sup> G.C.A.T. Depuis la création du corps, 15 000 stagiaires sont passés dans les murs de la maison mère de la cynotechnie ; actuellement le rythme de croisière est de 1 900 stagiaires par an et la durée moyenne de séjour d'un stagiaire est de 40 jours.

3) C'est au 132<sup>e</sup> G.C.A.T. qu'échoit la lourde charge de la gestion administrative et financière de tous les chiens de l'armée de Terre qui sont détachés du corps pour servir dans 263 unités de l'armée de Terre. Ces animaux reviennent périodiquement au corps à l'occasion du changement de maître où une nouvelle équipe cynophile (tandem homme chien) est recréée.

Actuellement l'armée de Terre possède 2 100 chiens dont environ 620 pour la seule arme de l'Infanterie. Ces animaux sont utilisés à 97% pour assurer la sécurité des installations militaires (gardes, accompagnement, guet).

4) Le 132<sup>e</sup> G.C.A.T. met sur pied un élément canin appelé à agir partout où le besoin s'en fait sentir. C'est ainsi que depuis 1984, un peloton canin d'intervention est engagé en République centrafricaine pour collaborer à la sûreté des éléments d'assis-

tance opérationnelle dans ce pays.

5) Chaque année le corps organise le brevet national du chien militaire. A cette occasion, le niveau technique de l'effectif canin de l'armée de Terre est évalué.

Enfin les tâches d'élaboration des projets de manuels et règlements cynotechniques ainsi que de contrôle des moyens canins de l'armée de Terre incombent au 132<sup>e</sup> G.C.A.T.

Pour mener à bien les volets de sa mission le 132<sup>e</sup> G.C.A.T. possède une organisation et des installations originales.

**Organisation :** sous les ordres d'un colonel, le 132<sup>e</sup> G.C.A.T. est organisé en :

- un état-major ;
- compagnie de commandement et des services (identiques à toute C.C.S. d'un régiment normal) ;
- une compagnie cynotechnique (qui est aux chiens ce que la C.C.S. est aux hommes) ;
- deux compagnies d'instruction cynotechnique.

**Effectifs :**

Permanents : Officiers : 20 ;  
                  sous-officiers : 80 ;  
                  M.D.R. : 200 (50% sous contrat) ;  
                  employés civils : 10.

- Les personnels appartiennent tous à l'Infanterie à l'exception de ceux du service de Santé.

**Stagiaires :** effectif moyen présent en permanence au corps : 310.

**TOTAL : 620**

**Chiens :** environ 600 (290 présents en permanence, 310 appartenant aux stagiaires).

**Implantation :**

L'unité est installée à l'Est du camp de Mourmelon sur le territoire d'une des huit Fermes Impériales construites par Napoléon III pour subvenir aux besoins des armées en campagne. Elle fait partie de la garnison de Suippes.

Le cadre très pittoresque et fonctionnel comprend :

- une zone de vie avec quatre bâtiments neufs regroupés autour d'une place d'armes ;

- une zone travail plus ancienne regroupant tous les services du corps : P.C., B.I., S.T., ordinaire et magasins ;
- une clinique vétérinaire très moderne ;
- trois chenils d'une capacité de 600 animaux ;

- vingt-six zones naturelles de travail nécessaires pour l'instruction des hommes et des chiens.

La superficie totale du 132<sup>e</sup> G.C.A.T. est de 150 hectares.

### Conclusion :

Formation originale et unique en son genre dans les pays d'EUROPE de l'Ouest, dynamique et en évolution permanente, animée par des cadres jeunes, sportifs et passionnés par leur métier, le 132<sup>e</sup> G.C.A.T. est digne du double héritage de ses anciens.

- *L'officier traditions du 132<sup>e</sup> G.C.A.T.*

*Ecu en forme de fortification à la Vauban d'or vidé et rempli d'argent, chargé en chef du numéro 132 en chiffres d'azur et en pointe d'une terrasse d'azur portant la devise 1 contre 8 en chiffres et capitales d'Or. A la barre d'azur potencée et contre potencée d'or, qui est empruntée aux armes de Champagne accompagnée en chef d'une cathédrale d'argent (qui est de Reims) et en pointe d'une tête coupée de chien aussi d'argent brochant sur la barre.*

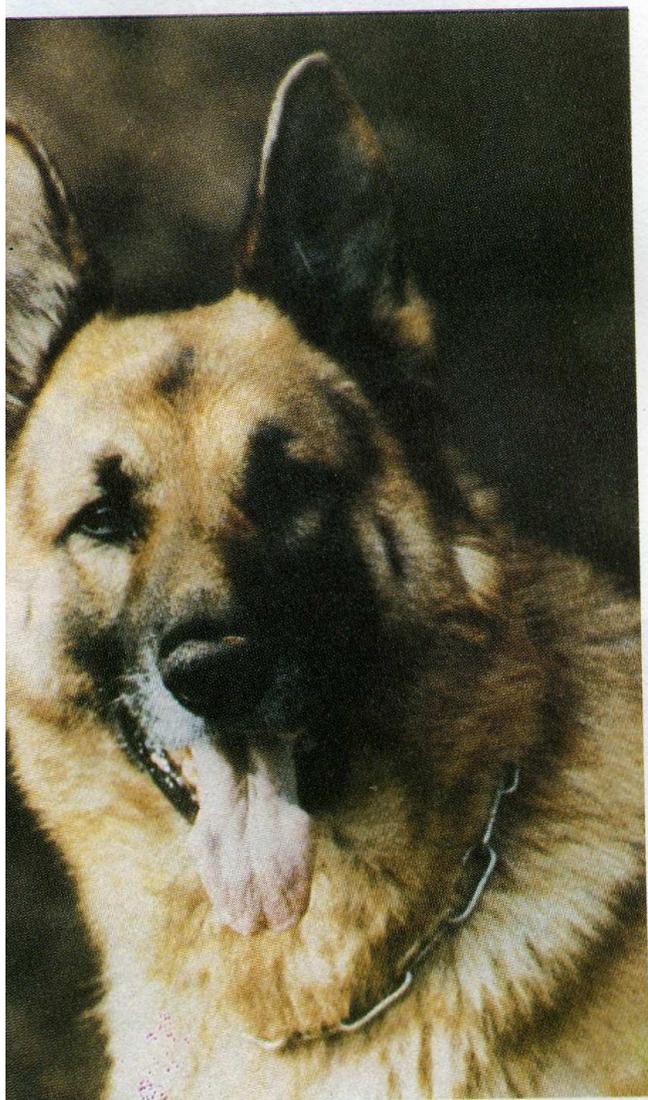


Vue aérienne du 132<sup>e</sup> G.C.A.T.





**Soldat Auguste THIN**  
lors de la désignation du soldat inconnu à Verdun



« NOUKO »  
Chien des 3 premiers chef de corps



Remise du drapeau du 132<sup>e</sup> R.I. au 143<sup>e</sup> G.C.A.T.  
le 4 novembre 1978 par le général de corps d'armée HENRI,

# Souvenirs

## *d'un officier d'infanterie du XIX<sup>e</sup> siècle*

CÉSAR GÉLY 1824 - 1882

---

Voici quelques années, le lieutenant-colonel Gély, ancien écuyer du Cadre noir et qui avait servi en Indochine comme chef de section d'infanterie à la Légion étrangère, offrait au musée des objets ayant appartenu à son arrière grand-oncle, le commandant César Gély. Il s'agissait d'un képi de chef de bataillon d'infanterie de ligne de 1870, d'une épaulette et d'une contre-épaulette d'officier subalterne du 45<sup>e</sup> de ligne et d'un sabre d'officier supérieur d'infanterie du modèle 1859.

Ces pièces, exposées dans la salle du XIX<sup>e</sup> siècle suggèrent une carrière d'officier dans l'infanterie moins brillante que celle du général de Maureilhan (1) mais non moins caractéristique peut-être. Les recherches entreprises avec le concours du Service historique de l'armée de Terre à Vincennes ont permis de dessiner les contours d'une vie d'officier subalterne sous la Monarchie de Juillet et le Second empire.



Jacques, Pierre, César Gély (on l'appela toujours César) est né le 15 février 1824 à Bassan, canton de Béziers, de Jacques, François et de Claire, Caroline Giret. Il eut au moins un frère, Hilaire son cadet. Le père, Jacques Gély, était propriétaire foncier, dans un village à peine distant de huit kilomètres de Béziers. Il ne semble pas qu'il y ait eu des militaires dans la famille (2), non plus que dans celle de sa mère. Bassan ne comptait aucun guerrier illustre. César fait des études à Béziers, se présente au concours d'entrée à Saint-Cyr en 1843 et est admis. Etant donné le peu d'enthousiasme manifesté, sous la Monarchie de Juillet, par les notables à envoyer leurs enfants dans l'armée, il semble bien qu'il y ait chez Gély l'indice d'une réelle vocation militaire.

César Gély entre à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr le 15 novembre 1843 à dix-neuf ans et demi.

Les promotions depuis deux ans, ont été augmentées par l'ordonnance du 21 octobre 1840, en prévision d'un accroissement des effectifs de l'armée. Il n'est pas possible de savoir s'il entra avec un bon rang, les

archives de l'École ayant disparu. En tout cas, il est nommé élève d'élite le 5 avril 1844 et caporal le 7 novembre. C'est donc un bon élève. L'École est alors commandée par le général Baraguey d'Hilliers, qui a perdu une main à Leipzig en 1813 et n'a pas laissé une réputation d'amabilité, ni de tendresse. Le 1<sup>er</sup> octobre 1845, César est promu sous-lieutenant au 45<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne qu'il rejoint à Bordeaux (3).

Pour les amateurs d'uniformes, il arrive au corps au moment capital, car l'habit à basques doit être remplacé par une tunique (ordonnance du 4 mars 1845 applicable en 1846). A Saint-Cyr, il est de la dernière promotion qui porte l'uniforme de l'Infanterie de ligne : en 1846 les saint-cyriens recevront la tunique et l'uniforme particulier, à collet bleu céleste, qu'ils portent encore.

Le 45<sup>e</sup> est alors un régiment comme les autres ; en 1846, il déménage pour Courbevoie où il se trouve lors de la révolution de février 1848. Il ne semble pas avoir joué un grand rôle dans les événements parisiens. La révolution a au moins un résultat bénéfique pour les officier subalternes, car, par crainte d'une réaction des puissances européennes, le gouvernement provisoire décide le 22 mars, de rétablir les 8<sup>e</sup> compagnies dans les bataillons des cents régiments d'Infanterie, ce qui crée neuf cent emplois d'officiers. C'est peut-être ce qui explique que César est promu lieutenant le 1<sup>er</sup> juillet 1848, à deux ans et neuf mois de grade : cela est peu pour l'époque.

Après avoir tenu garnison à Soissons, puis à Bordeaux, de nouveau en 1849, à Bayonne en 1850 et à Marseille en 1853, César Gély suit le 45<sup>e</sup> qui s'embarque pour l'Algérie, où il débarque le 20 mars 1854. Le 21 août, il est promu capitaine à six ans de grade, ce qui laisse entendre que c'est un officier bien noté. Sans doute alors range-t-il l'épaulette et la contre épaulette que nous avons au musée. On est en pleine campagne de Kabylie, cependant il est vraisemblable que Gély n'y commande pas de compagnie puisque en 1856, à Milianah, il est porté comme adjudant-major à la suite (on dirait aujourd'hui qu'il est officier à la disposition affecté à l'état-major du bataillon). Il obtient en 1857 le commandement de la compagnie



1



2



3

- 1 Capitaine d'infanterie vers 1866
- 2 Portrait de César Gély (vers 1871)
- 3 Officier et soldats d'infanterie - Itali
- 4 Epaulette et contre-épaulette ayant appartenu à César Gély
- 5 Sabre d'officier supérieur d'infanterie et son fourreau modèle 1855 ayant appartenu à César Gély
- 6 Képi du chef de bataillon César Gély
- 7 Lieutenant d'infanterie en grande tenue (A. Dumaresq 1860)
- 8 Officier lieutenant d'infanterie en caban et shako de petite tenue (A. Dumaresq 1860)



4



7



5



6



8

de grenadiers du 3<sup>e</sup> bataillon. En 1859, le 45<sup>e</sup>, colonel Manuelle, désigné pour la campagne contre l'Autriche, qui se prépare, gagne la zone de concentration de Marseille, le 25 mars. Il est placé au 2<sup>e</sup> corps d'Armée, Mac Mahon, 6<sup>e</sup> Division, La Motte-Rouge.

Il forme la première brigade, avec le régiment de marche des tirailleurs algériens. Le 28 avril, César Gély embarque à Marseille sur la frégate « L'Indus » pour Gênes : il est alors capitaine adjudant-major au 3<sup>e</sup> Bataillon. Le débarquement a lieu le 29 au soir. Le 2<sup>e</sup> Corps se dirige par étapes vers Alexandrie. Les combats commencent bientôt. La division La Motte Rouge est engagée le 3 juin à Turbigo : Le 45<sup>e</sup> est en soutien des tirailleurs qui en quinze minutes enlèvent Robechetto. Les Autrichiens contre-attaquent et le 45<sup>e</sup> se trouve opposé au Régiment Archiduc Joseph, dont il brise l'action.

Le lendemain, la division se porte sur Buffalora. La bataille fait bientôt rage deux bataillons du 45<sup>e</sup> reçoivent l'ordre d'enlever la ferme de Casanova. Il faut se souvenir de la façon habituelle d'attaquer à cette époque : un bataillon déployé en ligne fait feu pour couvrir un autre bataillon qui attaque en colonne. Les Autrichiens font pleuvoir les projectiles sur la colonne. Finalement, chacun se précipite en avant, 45<sup>e</sup> et zouaves du 1<sup>er</sup> mélangés, à la baïonnette. La légende veut qu'un grenadier du 45<sup>e</sup> se soit emparé du drapeau ou du fanion d'un bataillon autrichien mais se le soit laissé enlever par les zouaves.

A 7 heures du matin du 4 juin, une attaque générale est lancée sur le bourg de Magenta. Le 3<sup>e</sup> bataillon du 45<sup>e</sup> débusque l'arrière-garde autrichienne de Lebzelttern et la poursuit jusqu'à l'église. A 8 heures, lors de l'assaut général, les tirailleurs et le 45<sup>e</sup> arrivent à la tranchée du chemin de fer, prennent la gare, l'église et ses environs. Il faut encore nettoyer une maison après l'autre et l'adjudant-major Gély se signale. Il a un cheval tué sous lui.

Le 6 juin, la progression reprend jusqu'à Milan où le 45<sup>e</sup> défile avec les tirailleurs en tête de l'armée française, récompense de leur tenue à Magenta. Le 24 juin, à la bataille de Solferino, à 13 h 30, le 45<sup>e</sup> et les tirailleurs enlèvent San Cassiano et la ferme Malpetti. Ils échouent plusieurs fois dans l'assaut du Monte-Fontana. Le général Zédé, alors lieutenant à la Légion Étrangère, écrit dans ses mémoires : « Deux fois nous les vîmes dégringoler jusqu'en bas... Au troisième assaut, ils restèrent maîtres de la position... Un orage terrible permit aux Autrichiens de décrocher... » et encore « à mi-chemin du sommet de Gavriana, j'y trouvai une telle profusion de cadavres de Croates, de turcos et du 45<sup>e</sup> qu'en certains endroits on ne savait où poser le pied... « César Gély ne fait donc pas la guerre en dentelles ».

Le 1<sup>er</sup> juillet, nous pouvons suivre Gély à Santa Lucia lors du passage du Mincio, le 2 il est à Villafranca, le 7 devant Péschiéra lorsque survient l'armistice. C'est ensuite le retour : Brescia le 28, Milan le 29, Suse le 30,

le Mont Cenis le 31, Saint-Jean-de-Maurienne le 3 août, d'où le train emporte le 45<sup>e</sup> vers Paris et Orléans, sa garnison.

Gély est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1859, pour sa conduite à Magenta. Il va ensuite de garnison en garnison : Neuf Brisach en 1862, Lyon et Bourg-en-Bresse en 1865, Annecy en 1868. Il est alors le plus ancien capitaine du 45<sup>e</sup> car si en 1848, il a bénéficié d'un accroissement du nombre des officiers subalternes, il est maintenant victime du décret d'économies du 15 novembre 1865 qui supprime des postes.

C'est seulement en 1870, alors que le régiment est au camp de Châlons, qu'il est promu chef de bataillon, le 15 juillet. Il y a alors près d'un quart de siècle qu'il est au corps. C'est à peu près de cette époque que date le képi que possède le musée.

Au moment de la déclaration de guerre, le 45<sup>e</sup> à trois bataillons de guerre part pour l'armée du Rhin. Le dépôt du régiment quitte Belfort pour Huningue où, selon le décret du 14 juillet 1870, les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies des bataillons de guerre forment un 4<sup>e</sup> bataillon dont le chef de bataillon Gély prend le commandement. Dès le 31 juillet, ce bataillon est transporté par chemin de fer de Huningue à Belfort avec le dépôt, car on craint l'arrivée d'un corps allemand vers Sélestat. Le 16 octobre, une décision ministérielle ayant créé un 35<sup>e</sup> Régiment de marche d'infanterie de ligne, le IV/45<sup>e</sup> en devient son 1<sup>er</sup> bataillon.

Le 3 novembre, la place de Belfort est investie et le bataillon Gély fait partie de la garnison assiégée ; le 3 décembre, le bombardement de la ville commença. Avec son bataillon Gély occupait, depuis le 16 octobre, les redoutes des Hautes et Basses Perches, au sud de la ville, sur la rive gauche de la Savoureuse. A la fin de novembre le bois de Bavilliers. Le 7 décembre, le commandant Gély reçoit le commandement du village de Danjoutin, au sud de Perches, point avancé de la défense. Les Prussiens avaient établi une batterie sur le Bosmont, qui le 7 janvier 1871 ouvre un feu violent sur les Basses Perches et Danjoutin. La nuit suivante, l'ennemi s'empare par surprise de ce village et Gély y est fait prisonnier avec les compagnies mobiles de Saône-et-Loire qui s'y trouvent. Transporté jusqu'en Allemagne, César Gély y reste jusqu'au 12 mars. A cette date, il rejoint le 35<sup>e</sup> de ligne qui avait absorbé le 35<sup>e</sup> de marche et compte comme chef de bataillon à partir du 1<sup>er</sup> avril 1871. Nous avons de lui un portrait photographique, qui peut être daté de 1872. Le 35<sup>e</sup> est en garnison à Charenton. Gély qui compte alors près de vingt-quatre années de service et trente annuités demande sa mise à la retraite. Satisfaction lui est donnée en 1873 et il se retire à Bassan, où il décède le 17 septembre 1882.

Les objets provenant du commandant Gély sont intéressants en raison de leur authenticité et de leur état de conservation. L'épaulette et la contre-épaulette en or sont du modèle 1845 (Ordonnance du 23 février) pour officiers subalternes avec des franges en petites torsades de 2 millimètres de diamètre, longues de 80 à 85 millimètres. Les épaulettes servaient aux sous-

lieutenants et aux lieutenants indifféremment, la différence provenant du port de la contre épaulette, à gauche pour le sous-lieutenant et à droite pour le lieutenant.

Comme ces épaulettes étaient retenues par une attente cousue sur l'épaulette près de l'emmanchure et s'agrafaient sur un gousset cousu près du collet, elles portaient un bouton pour simuler celui qui attachait autrefois les épaulettes. Le bouton est celui du 45<sup>e</sup>, identifié par ce numéro dans un rinceau de feuillage. Gély ayant été promu capitaine en 1854, ces épaulettes peuvent être datées d'entre 1845 et 1854.

Le képi ou bonnet de police à visière est du modèle courant en 1870 pour l'Infanterie de ligne : bandeau noir, turban et calot garance. Le nœud hongrois sur le calot et les quatre rangées de galons sur le turban parallèlement au bord supérieur du bandeau sont en tresse d'or plate de 4 millimètres de largeur. La fausse jugulaire en or est retenue par de petits boutons demi-sphériques dorés et unis (alors qu'ils devraient porter le numéro du régiment). Cela peut s'expliquer par le fait que Gély est promu à la tête d'un bataillon du 45<sup>e</sup> qui passa rapidement au 35<sup>e</sup> de

marche et les régiments de marche n'avaient pas, en général, d'identité sur leurs boutons. La visière carrée date ce képi d'avant juillet 1872 ; le fait qu'il y ait pas de numéro brodé sur le devant du bandeau milite pour une datation de 1871 et un régiment de marche.

Le sabre est du modèle 1855 pour officier supérieur d'infanterie.

La monture en bronze doré comprend une branche principale et deux branches latérales réunies par des ornements à jour ; elle porte un œil pour la dragonne. La poignée est en buffle noir avec un cordon doré en filigrane. Le pommeau est doré. La lame droite à double tranchant mesure 860 millimètres. Elle diffère un peu du modèle réglementaire car elle n'a que trois pans creux ; les deux gouttières sont prolongées par des arêtes jusqu'à la pointe. La lame est marquée « Manufacture FT et Châtellerault ». Le fourreau est en tôle d'acier à deux bélières.

Tous ces objets sont exposés dans un présentoir, face nord de la salle XIX<sup>e</sup> siècle.

● Colonel (ER) P. CARLES

---

(1) Voir « Infanterie » n° 2 - 1983.

(2) Le général Louis Gély, qui mourut à Béziers en 1801, ne semble pas avoir de liens de parenté avec les Gély de Bassan.

(3) Partageait-il l'opinion d'un de ses petits bazards sorti en 1847 : « L'existence de Saint-Cyr était abrutissante nous la quittons sans regret avec le désir d'apprendre au régiment un métier dont on ne nous avait donné qu'un léger aperçu.. » ? Cité par Pierre Chalmin. « L'officier français de 1815 à 1870 » Paris Rivière, 1957, page 164.

# L'insigne

*du 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Tunisiens*

## H. 141

**Devise :** Fi Aman Allah (Sous la protection d'Allah) figurant sur les trois insignes.

Créé en 1884, le 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens devient le 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Tunisiens en 1921.

En 1958, il est désigné 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs pour être dissous, en 1962, à l'issue du conflit algérien.



Le premier insigne du 4<sup>e</sup> R.T.T. est sorti vers les années 20. Du reste, il semblerait que le tout premier modèle ait été distribué en décembre 1917, lors de la fête du Mouloud.

C'est un modèle en métal plein, estampé et doré, dont la fixation est assurée par 2 pattes se trouvant au revers. L'étoile est à 6 branches. Le fabricant en est inconnu. Il existerait une fabrication locale de ce modèle. De nombreuses refrappes et retirages existent également.

Le deuxième insigne date des années 35 - 36, il s'agit d'un modèle de la maison Drago à Nice : en argent poinçonné, de faible épaisseur, sans émail, ni peinture. Au revers figurent : 39, rue Gioffrédo Nice, modèle déposé et les 2 poinçons sur les anneaux de fixation. Ce modèle, relativement rare, a dû être attribué aux officiers du corps. Il existerait également le même modèle en métal ordinaire, argenté bien sûr.

Une reprise de ce deuxième insigne date des années 36 - 37. Cette fois-ci c'est un modèle émaillé vert au centre, avec un croissant émaillé rouge montant, l'étoile à 6 branches, le chiffre 4 et les lettres arabes étant dorées. De très nombreux tirages existent, jusqu'en 1962 : Drago Béranger déposé, Drago Paris Nice déposé, Drago déposé (couleurs peintes) Drago Béranger déposé homologué H. 141 en 1947, Drago Olivier Métra homologué ou non, Drago Paris H. 141. Il existe aussi en argent poinçonné et en fabrications locales (couleurs peintes) d'A.F.N. et d'E.O. Du fait de ces très nombreux tirages, sur une période assez longue (1936 à 1962) : une multitude de variantes de couleurs d'émaux vert et rouge a été constatée. Il a été fabriqué un retirage, pour l'amicale régimentaire, voici une dizaine d'années : c'est un modèle émaillé à froid (avec des couleurs verte et rouge différentes) portant au revers un faux numéro d'homologation H. 441.

En 1940, un troisième insigne a vu le jour : c'est un Drago, modèle argenté et ajouré qui reprend les mêmes motifs que le premier insigne mais avec l'étoile chérifienne à 5 branches, étoile qui est renversée. Ce modèle existe en fabrication locale d'A.F.N. Il a été retiré par Drago pour l'amicale régimentaire, voici une dizaine d'années.

# LE GOUMIER

• KOUMIA •  
Insigne des Goums mixtes  
Marocains



*Les lignes qui suivent sont extraites des mémoires d'un officier du 4<sup>e</sup> Tirailleurs Tunisiens pendant la campagne du C.E.F. en Italie 1943 - 1944.*

*Après avoir rompu la ligne Gustave, le 4<sup>e</sup> R.T.T. (3<sup>e</sup> D.I.A.) fonce à travers les monts Aurunci vers Rome.*

*Les goums marocains, formés en goums (compagnies), tabors (bataillons) et groupement de tabors (régiments) faisaient partie du corps de montagne, formation provisoire. Avec la 4<sup>e</sup> D.M.M., ils devaient marcher au plus vite hors des routes en direction de Rome. Les goumiers étaient engagés en petites unités très fluides, sur des axes de progression très généraux et cette progression n'avait pas la rigueur de celle des unités régulières. Par ailleurs, l'encadrement des goumiers en cadres européens était très faible, trois à quatre officiers et sous-officiers français pour plus de cent hommes environ.*

21 juin 1944.

Depuis quelques jours, j'héberge un pensionnaire dans ma section. C'est un goumier qui s'est égaré. En mal de rapines, il a mis à profit une pause et s'est éloigné pour quelques instants de son unité. A son retour, le goum n'était plus là.

C'est un grand gaillard sec, solide et anguleux, dont le regard perçant et le long nez busqué, planté dans une face taillée à la serpe, font immédiatement songer à un aigle. Une tresse s'échappant d'un crâne rasé et un fin collier de barbe ajoutent à la majesté du visage.

Tout, sauf la religion, différencie le berbère marocain des hautes montagnes de mes tirailleurs tunisiens, arabes plus ou moins nomades de la plaine. Même sa tenue est différente : casque anglais, véritable plat à barbe, djellaba brune, chaussette de grosse laine et nails, qui lui donnent une démarche élastique et silencieuse.

Il est taciturne, renfermé, secret et indépendant. Il parle peu, peut-être parce que, de toute façon, berbères et tunisiens se comprennent mal, et il mange seul. Il ne s'est en aucune façon intégré à cette section de tunisiens, qu'il ignore délibérément. M'accepte-t-il comme son officier ? Je ne le pense pas. Il ne reconnaît sûrement que les officiers de son tabor et peut-être uniquement son commandant de goum.

Quand il rejoindra son unité, il sera sanctionné de plusieurs jours de « tombeau ». C'est une punition très dure.

Mais il s'en moque. Ce qui l'inquiète le plus, c'est la réprobation générale qu'il aura à supporter de son capitaine d'abord et des autres goumiers ensuite. Tout le goum défilera devant lui et lui crachera à la figure. Cette image lui est insupportable. Aussi lui ai-je promis de le ramener à son goum dès que nous serons au repos et, à cette occasion, de dire à ses chefs qu'il n'est en aucune façon déserteur, puisqu'il s'est battu dans nos rangs, et d'une manière remarquable.

C'est, en effet, un guerrier exceptionnel, qui manœuvre d'instinct, sans commandement. Au premier coup de feu, il se déchaîne, abandonnant son attitude quelque peu absente. Il mène, alors, son propre combat, tirant vite et juste, tantôt bondissant comme un fauve, tantôt progressant en louvoyant comme un chasseur à la recherche de sa proie.

Il devance mes ordres. Il est toujours là où je voudrais que quelqu'un soit, et toujours au moment où je le désire. Je me demande même s'il ne force pas son talent, tout simplement pour nous épater.

Aussi, ma section s'articule-t-elle, en ce moment, en un groupe de commandement, trois groupes de combat et... un individuel.

Son attitude au carrefour de LA ROTTA dépeint bien ce personnage haut en couleurs. Très vite, il avait épuisé ses munitions et avait fait appel à moi. Je suis, en effet, le seul à être doté comme lui d'une carabine. Tout à cette violente affaire, qui s'annonçait fort mal, je l'avais rembarqué. Pris, alors, d'une

colère terrible, il avait poussé des cris d'orfraie et avait même jeté violemment son arme à terre. Pour m'en débarrasser, je lui avais donné quelques chargeurs et il avait rejoint son poste de combat, en bondissant comme un fauve. Et, lors de l'assaut final, je l'avais naturellement retrouvé aux premières loges, à mes côtés.

★ ★  
★

Aujourd'hui 21 juin, la compagnie est au repos dans le village de VIVO D'ORCIA, qu'elle a conquis la veille de haute lutte. Tout y est calme. Chacun se repose et digère les fatigues de ces derniers jours.

Soudain une véritable tornade m'enveloppe. C'est mon gommier qui m'entraîne au pas de course en direction de son unité qui fait son entrée dans le village. Quelques secondes plus tard, je me retrouve sans savoir exactement comment, devant un capitaine qui marche en tête de son gum.

Il s'arrête et, comme promis, je développe un long pladoyer en faveur de « mon » gommier. Le visage de celui-ci exprime de la joie mais aussi de l'inquiétude. Ses yeux supplient son capitaine.

- « Tu me connais », lui disent-ils, « tu sais le bon soldat que je suis ; tu ne vas tout de même pas me laisser planté là avec ces gens qui ne sont pas de chez nous ? »

Je parle encore, mais c'est inutile. Je sais que le capitaine a déjà pris sa décision. Par jeu, il laisse volontairement l'intéressé dans l'incertitude. L'unité continue à défiler dans le village, colonne par un. Les derniers éléments arrivent maintenant à notre hauteur.

Alors, d'un signe de tête, le capitaine montre la colonne à son gommier. Celui-ci a compris. Rayonnant de joie, il bondit et emboîte le pas du dernier homme.

Le capitaine me serre la main et me parle. Mais je ne sais pas exactement ce qu'il me dit. Je suis trop occupé à suivre des yeux, par dessus son épaule, une djellaba brune, que j'étais habitué à voir à mes côtés, aux moments difficiles.

*Souvenir de la campagne 1944-1945*

● Général J. MURAT



Goumiers du 3<sup>e</sup> Tabor du 1<sup>er</sup> G.T.M.



Convoi de mulets des Tabors.

Cette rubrique est ouverte à tous. Pour y figurer, il suffit de faire parvenir à la rédaction un texte accompagné de photos.

# Le tour de France des salles d'honneur

## Salle d'honneur du 159<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Alpine

Quartier Berwick BRIANÇON

Depuis près d'un siècle (le 1<sup>er</sup> décembre 1890) le 159<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Alpine est implanté en plein cœur des Alpes à BRIANÇON où il occupe les casernes de Sainte-Catherine, les quartiers Berwick et Colaud.

Créé en 1794 et dissous en 1796, le 159<sup>e</sup> R.I.A. est recréé le 1<sup>er</sup> octobre 1887.

La salle d'honneur du régiment où plane l'âme du général BARBOT se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment occupé par le chef de corps et l'état-major.

A son entrée, le visiteur de la salle d'honneur du 15.9 se trouve plongé dans le passé. A peine franchit-il le seuil qu'un mannequin, portant l'uniforme (authentique) traditionnel de l'alpin du 15.9 en 1895, le prend en charge. Ce guide silencieux l'emmène pieusement à travers plus de deux siècles d'histoire présenté par des documents, photos, écrits, équipements et matériels, notamment des guerres 1914-1918 et 1939-1940, de la guerre des Alpes en 1945, de neuf années passées en Algérie, plus récemment du Liban et de la Nouvelle Calédonie. Tous ces précieux témoins retracent les activités du 15.9 et de la vie de ses alpins.

Une vitrine spéciale évoque l'épopée du ski dont le 15.9 a l'insigne honneur de revendiquer l'introduction, non seulement dans l'armée mais dans toute la France.

C'est en effet le 15.9 qui, en 1904, crée la première école de ski en France, qu'en 1905 il organise, installe et dirige la première école nationale des moniteurs de ski et c'est encore lui qui crée en 1907 la première fabrique de skis en France.

Avec tous ces titres on ne peut plus se poser la question : pourquoi le 15.9 est-il appelé « Le régiment de la neige » ?

● L'officier de tradition  
du 159<sup>e</sup> R.I.A.



Alpin de 1895



**Au premier plan :**

le drapeau de l'association secrète de l'Ain (1944).  
 Confection artisanale : hampe - manche à balai ; haut métal  
 que - cylindre de pompe à bicyclette  
 surmonté d'un pique de grille.  
 Les survivants ont fait parti du 15.9 à sa reconstitution  
 en 1944.

**Au fond :** la carte d'Algérie avec tous les sites d'occupation.



MitralHeuse et armes allemandes.



**Au fond encadrée :** la photo du général BARBOT, alors colone  
 commandant le 15.9 de 1912 à 1915.



**En bas à gauche :**

Cadre photo de la première fabrique de ski de France  
 créée par le 15.9.

Le grand tableau : photo du régiment en manœuvre  
 dans l'Oisan.

# Souscription : Les Uniformes de la Révolution

18 figurines historiques ronde-bosse 54 mm plomb/étain  
représentant les uniformes de la Révolution 1789-1799



## Envoi des pièces :

à réception de la commande, envoi des trois premières figurines  
ensuite 5 envois de 3 pièces tous les deux mois

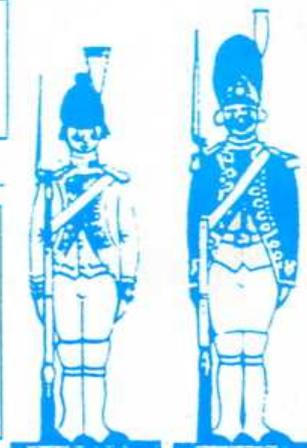
	Choix	Designation	Régiment	Prix	Port emballage - envoi recommandé
6 Possibilités de souscription	A	DECORE	Au comptant à la commande	4 000 F	Gratuit
	B	Non décoré		1 000 F	Gratuit
	C	DECORE	En 3 fois un verse- ment tous les 4 mois	1 400 F x 3	Frais de port emballage et recommandé déjà inclus dans les versements
	D	Non décoré		350 F x 3	
	E	DECORE	En 6 fois un verse- ment tous les 2 mois	745 F x 6	
	F	Non décoré		180 F x 6	

Tous les envois sont faits en recommandé

### TITRE DE SOUSCRIPTION

Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Ville : ..... Code postal : .....  
 Téléphone (facultatif) .....  
 Accompagné de mon règlement de .....  
 correspondant à la souscription **A B C D E F** Date : .....  
 par chèque bancaire - C.C.P. ou mandat. Signature .....  
 Je demande simplement le catalogue illustré avec couverture en couleur  
 contre 25 F en timbres

**BON A DECOUPER**  
 et à retourner à  
**J. Pierre FEIGLY**  
 création de figurines  
 historiques  
 B.P. 66  
**93162 NOISY-LE-GRAND**  
 Cedex



## ICONOGRAPHIE

### Photographies :

- E.C.P.A. : page 24
- 132° G.C.A.T. : page 15, page 16
- 159° R.I.A. ; Page 25 et 26
- Major FAVIER : page de garde, pages 6, 12, 20, 21, 27, 28
- Adjudant-chef DEGHIN : page 23
- Soldat GARNIER : page 5
- La photo de la page 22 est extraite du livre « Les insignes officiels de l'armée de Terre » tome I avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Le dessin de la page 11 : A été réalisé par le colonel (E.R.) CARLES.



A LA GLOIRE DU 2<sup>ME</sup> TIRAILLEURS

AUX ENFANTS DE MOSTAGANEM  
MORTS POUR LA FRANCE